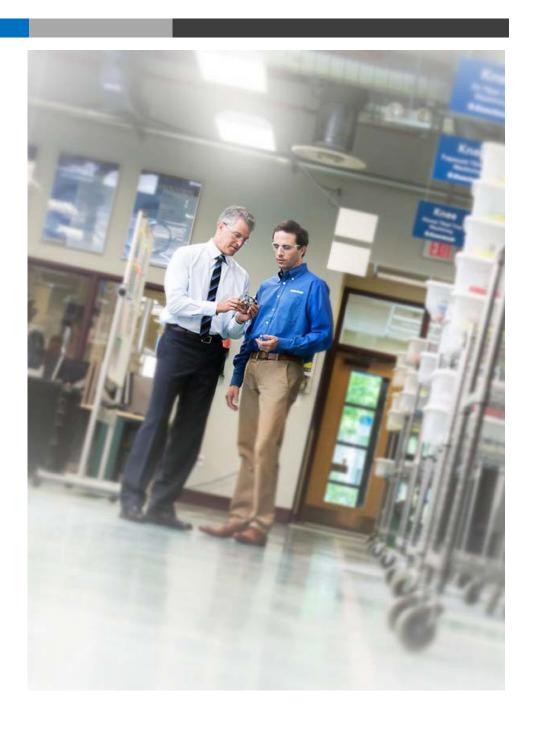


Code mondial de conduite professionnelle





INSÉRER CE CODE

Vivre conformément à nos valeurs, en réalisant notre objectif	3
Pourquoi avons-nous besoin de ce code ?	4
Utilisation de ce code	4
Notre engagement envers nos valeurs	5
Notre engagement envers nos collègues	6
Notre engagement envers nos clients	8
Notre engagement envers le marché	9
Notre engagement envers nos partenaires commerciaux	12
Notre engagement envers notre communauté	15
Signalement des violations de ce code	16



Intégrité

Travail

Responsabilité

Passion Inovation

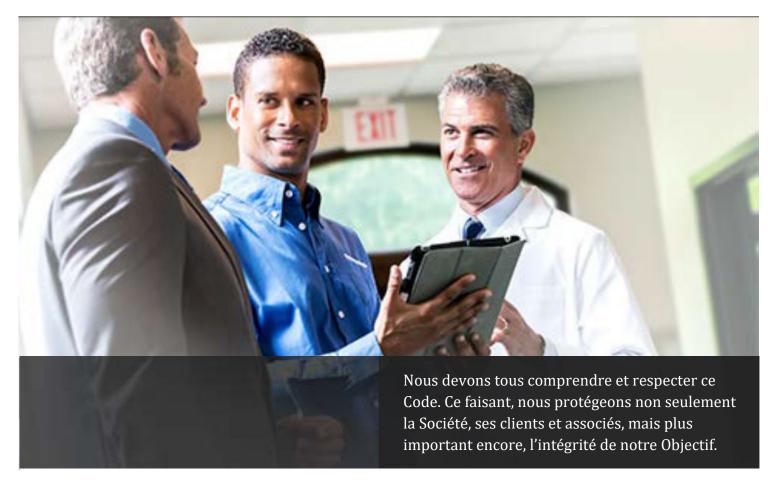
VIVRE
CONFORMÉMENT
À NOS VALEURS,
EN RÉALISANT
NOTRE OBJECTIF

Nous pensons que la conformité n'est pas quelque chose que nous faisons, mais doit faire partie intégrante de ce que nous sommes. Les employés d'Exactech, les professionnels de la vente indépendants et autres associés sont engagés à vivre selon nos valeurs fondamentales d'intégrité, d'innovation, de travail d'équipe, de responsabilité et de passion afin de réaliser l'Objectif de notre Société qui consiste à améliorer de vie des individus en maintenant leur activité et leur indépendance. Nous y parvenons grâce à des idées novatrices, des produits de haute qualité, l'éducation et l'engagement envers le service. Notre engagement en faveur de notre Programme de conformité et d'éthique, et de ses politiques et procédures d'accompagnement, est conforme à ces valeurs. Le présent Code décrit le programme de conformité d'entreprise de la Société, ainsi que ses politiques, procédures et pratiques d'accompagnement. Il se base sur les lois des pays dans lesquels nous sommes présents, ainsi que sur les codes d'éthique du secteur en vigueur. Il est également important de comprendre que bien que n'étant pas des employés de la société, et dans la mesure où ils fournissent des services au nom de la Société, les agents commerciaux indépendants, distributeurs et autres tierces parties (« Associés »), qui aident à développer, distribuer et vendre nos produits sont tenus de respecter le présent Code. Si votre rôle exige que vous interagissiez avec un Associé de la Société, vous êtes tenu de connaître les normes qui s'appliquent également à ces interactions.

Bien qu'il soit impossible de traiter chaque problème auquel vous pouvez être confronté dans l'exécution de votre travail, notre objectif est que le présent Code dote nos employés, commerciaux indépendants et associés d'outils qu'ils peuvent utiliser afin de traiter les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur rôle auprès de et pour la Société. Nous pensons que la conformité n'est pas quelque chose que nous faisons, mais doit faire partie intégrante de ce que nous sommes.

Un programme de conformité réussi exige transparence, participation active et accessibilité. Si vous avez des doutes sur le fait qu'une section particulière de ce Code s'applique à vous et à vos performances professionnelles, il vous incombe de poser des questions pour obtenir des éclaircissements. L'Équipe juridique est disponible afin de répondre à ces questions, et dans chaque section de ce Code, se trouvent des instructions pour adresser vos questions ou signaler vos préoccupations aux équipes appropriées au sein d'Exactech.





POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE CE CODE ?

En tant qu'employé d'Exactech, vous êtes un reflet de la Société pour les collaborateurs, associés, clients et le marché. Dans l'exécution de notre travail spécifique, chacun d'entre nous contribue à la réputation de la Société.

Nous exerçons notre activité dans un secteur extrêmement réglementé dans lequel les lois qui s'appliquent à notre activité sont vastes et complexes. Même une simple faute, qu'elle soit intentionnelle ou non, peut engager la responsabilité civile ou pénale de la Société, ses employés, ses professionnels de la vente indépendants et ses associés en vertu de nombreuses lois dans plusieurs juridictions. En outre, nous pourrions être exclus des programmes de santé et de remboursement du gouvernement, ce qui serait dévastateur pour notre activité comme pour notre réputation. Nous devons tous comprendre et respecter ce Code. Ce faisant, nous protégeons non seulement la Société, ses clients et associés, mais plus important encore, l'intégrité de notre Objectif.

UTILISATION DE CE CODE

Nous avons élaboré ce Code comme une boussole qui oriente nos échanges et opérations dans le monde entier. Tous les administrateurs, dirigeants, employés, commerciaux indépendants et associés d'Exactech doivent respecter les principes de ce Code. Les chefs d'équipe sont également responsables de diriger, gérer et suivre la conformité de leurs équipes, ainsi que de mettre en pratique nos valeurs fondamentales et de démontrer les normes les plus strictes en matière de professionnalisme, éthique et conformité.

Toute personne ayant des questions concernant ce Code ou toute autre préoccupation en matière de conformité doit contacter son Chef d'équipe, l'Équipe juridique ou un membre de l'Équipe de la conformité. Vous trouverez à la fin du document des informations sur le signalement de toute préoccupation que vous pourriez avoir par le biais du service d'assistance téléphonique chargée des questions de conformité de la Société.





Notre succès ultime dépend de la manière dont nous incarnons nos valeurs fondamentales d'intégrité, d'innovation, de travail d'équipe, de responsabilité, et de passion.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS VALEURS

En tant que famille d'entreprises Exactech, nous sommes motivés par notre objectif d'améliorer la vie des patients que nous servons. Nous nous efforçons également de fournir un environnement professionnel qui attire et retient des employés de talent, génère des résultats commerciaux remarquables et récompense la confiance et les investissements de nos partenaires commerciaux. Notre succès ultime dépend de la manière dont nous incarnons nos valeurs fondamentales d'intégrité, d'innovation, de travail d'équipe, de responsabilité et de passion. Ces valeurs constituent la fondation de notre culture d'entreprise, l'intégrité étant la pierre angulaire de cette fondation.

Que signifie incarner la valeur d'intégrité ? Cela signifie qu'il faut faire ce qui est juste en respectant les normes de qualité les plus strictes et en sachant que nous avons un impact sur la vie des gens. Notre relation et nos échanges avec nos collègues, associés et clients doivent refléter notre dévouement partagé en faveur d'une conduite éthique et de la conformité juridique.

Nous avons tous l'obligation de comprendre les lois, réglementations, politiques et procédures de la Société, décrites dans le présent Code. Nous devons également vouloir défendre le Code en soulevant et en manifestant les préoccupations, lorsque nous estimons qu'il existe un risque qu'il soit violé. Enfin, nous devons toujours nous rappeler qu'il n'y a pas de bonne manière de faire quelque chose de mal. La manière dont nous atteignons notre objectif est tout aussi importante que l'objectif lui-même. Nous mesurons notre succès par les résultats suivants :

- Nous sommes pionniers de nouveaux produits, processus et solutions qui font une réelle différence dans la vie des patients;
- Nous sommes une Société pour laquelle les gens veulent travailler, avec laquelle ils souhaitent faire des affaires et dans laquelle ils veulent investir;
- Nous respectons nos engagements et soutenons nos collègues;
- Nous sommes une culture de personnes responsabilisées et de groupes travaillant ensemble afin d'atteindre les plus hauts niveaux de performance; et
- Nous sommes reconnus comme leader mondial dans la restauration des articulations, pour la qualité des produits, le service et notre part de marché.



NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS COLLÈGUES

Nos employés constituent la seule ressource que nous ne pouvons pas dupliquer. Nous sommes engagés à conserver un environnement de travail soucieux de la santé, sûr et sécurisé pour nos employés, favorisé par nos valeurs de responsabilité et de travail d'équipe. Nous :

- respecterons toutes les lois applicables sur la santé, la sécurité et le travail;
- mettrons en œuvre une formation ainsi que des programmes qui soutiennent un environnement de travail sain et sûr;
- traiterons nos collègues, associés et clients avec équité et respect;
- aurons une tolérance zéro pour le harcèlement, la discrimination ou les mesures de représailles illégaux.

Égalité des chances

L'offre d'une égalité des chances en matière d'emploi est, et continuera d'être, un principe fondamental chez Exactech. Toutes les décisions concernant le recrutement et l'embauche, la promotion, l'évaluation, la rémunération, les avantages sociaux, le licenciement, et toutes les autres conditions générales d'emploi, sont prises sans tenir compte de la race, de la couleur, de la situation de famille, de la religion, du sexe, de l'âge, de l'origine nationale, du handicap, des informations génétiques ni d'aucune autre caractéristique protégée conformément à la loi.





Ni discrimination ni harcèlement

Chaque employé a le droit d'attendre un environnement de travail exempt de harcèlement physique ou verbal. La Société a une politique de tolérance zéro pour le harcèlement ou la discrimination sur le lieu de travail, basé sur la race, la couleur, la situation de famille, le sexe, la religion, l'origine nationale, l'âge, le handicap d'une personne ou sur toute autre caractéristique protégée conformément à la loi. Cette politique s'applique à toute conduite qui interfère déraisonnablement avec l'exécution du travail d'une personne et qui en fait une condition d'emploi, qui est utilisée comme base pour des décisions en matière d'emploi, ou qui crée un environnement de travail offensant, hostile, dangereux ou menaçant.

La Société peut être tenue responsable des actions de ses chefs d'équipe, responsables, superviseurs, employés ou sous-traitants indépendants fournissant des services en notre nom, si la Société a connaissance de, voire aurait dû avoir connaissance d'une conduite discriminante ou harcelante, et manque à prendre des mesures appropriées. Les employés doivent signaler toute plainte de harcèlement ou de discrimination à leur chef d'équipe, au vice-président des Ressources humaines, ou au vice-président de la Direction des affaires juridiques, que la conduite vous concerne personnellement ou que vous ayez connaissance d'une telle conduite à l'égard d'un autre employé.





Nous apprécions, encourageons et attendons votre participation et votre contribution sur les questions de santé et de sécurité, notamment le signalement de tout problème, qui, selon vous, met en péril votre propre sécurité ou celle de vos collègues.

Emploi de gré à gré

Sous réserve des lois applicables et sauf accord contraire par écrit, les employés sont engagés par la Société sur la base du concept de « gré à gré ». Tout en ayant l'espoir que nos employés continuent de vouloir travailler pour nous, la continuité de votre emploi n'est pas garantie, et ni vous ni la Société ne pouvez mettre un terme à votre relation professionnelle à tout moment, sans cause ou notification.

Sûreté et sécurité

Les chefs d'équipe sont tenus d'intégrer la sûreté des employés dans le cadre de leurs responsabilités.

Toutefois, le maintien de la sécurité de l'environnement de travail dépend de la coopération continue de tous les employés. Vous êtes tenu de vous familiariser avec la pratique des procédures de sécurité, des normes d'hygiène sur le lieu de travail et des réglementations environnementales spécifiques à votre poste. La Société ne vous demandera jamais d'effectuer une tâche présentant un risque pour votre sûreté, sécurité ou santé. Si vous estimez qu'une tâche peut être dangereuse, veuillez en informer immédiatement votre chef d'équipe ou un membre des Ressources

humaines. Nous apprécions, encourageons et attendons votre participation et votre contribution sur les questions de santé et de sécurité, notamment le signalement de tout problème, qui, selon vous, met en péril votre propre sécurité ou celle de vos collègues.

Lieu de travail exempt de droque

Exactech maintient un environnement de travail exempt de drogue. La Société interdit strictement ce qui suit :

- La possession, la consommation ou la distribution illégale de drogues illicites dans les locaux de la Société ou lors d'un événement parrainé par la Société;
- L'entrée d'alcool dans les locaux de la Société ou lors d'un événement parrainé par la Société, sans avoir obtenu l'autorisation préalable; et
- La consommation abusive de médicaments légalisés, sans ou sur ordonnance sur le lieu de travail.
- Les troubles dus à des médicaments ou de l'alcool dans le cadre des fonctions de l'employé.
- La Société peut effectuer des dépistages de drogue préalables à l'embauche et se réserve le droit de mener des dépistages, conformément à la loi applicable, pour tout employé utilisant des véhicules de la société, ou dans les cas de suspicion raisonnable d'abus de drogue ou d'alcool.



NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS CLIENTS

Exactech estime que son souci du client la distingue sur le marché, en tant que société réellement à l'écoute des besoins de ses clients. Nous interagissons de diverses manières avec les prestataires de santé, y compris en tant que clients, partenaires commerciaux et consultants. Ces interactions sont soumises à un éventail de lois, réglementations et codes, et Exactech s'engage à garantir la transparence, le caractère éthique et la conformité de ces interactions. Les politiques et procédures de conformité des soins de santé de la Société sont détaillées dans le Programme de conformité et d'éthique (« PCE »). Le Directeur de la conformité ainsi que le vice-président de la Direction des affaires juridiques sont chargés de la surveillance et de l'administration de ce programme.

Les questions ou préoccupations concernant le PCE doivent être adressées à l'Équipe de la conformité.

Le présent Code utilise les expressions « Clients », « Professionnels de santé », et « Représentants officiels du gouvernement ». Les termes « Clients » et « Professionnels de santé » sont utilisés pour désigner collectivement toute personne, institution ou autre entité qui prescrit, recommande ou achète nos produits et services. Les exemples de Clients comprennent non seulement les chirurgiens et hôpitaux, mais également les acheteurs, les responsables du matériel et les centrales d'achat. Un grand nombre des pays dans lesquels nous sommes présents ont des systèmes de santé nationaux ou publics. Dans ces pays, les « Clients » et « Professionnels de santé » sont également considérés comme des « Représentants officiels du gouvernement ».

Nos interactions avec des Clients potentiels sont très larges et peuvent inclure une séance de formation produit entre un commercial et un membre du personnel OR, la négociation d'un contrat de conseil avec un médecin ou le développement d'un accord tarifaire avec le responsable des achats d'un hôpital. Toutes nos interactions avec nos Clients, quelle qu'en soit la portée, doivent être conformes aux lois applicables, aux codes de conduite en vigueur dans le secteur, au présent Code, et à ses politiques et procédures d'accompagnement.

Interdiction de la corruption et des pots-de-vin

Exactech interdit strictement les pots-de-vin, paiements ou autres avantages offerts à toute personne, dans l'intention de l'inciter à utiliser, recommander ou acheter nos produits et services, ou afin de gagner un avantage déloyal sur le marché. Cette interdiction s'applique à nos employés, commerciaux indépendants, distributeurs, associés et toute autre personne ou entité représentant la Société.

Un grand nombre – sinon la totalité – des pays dans lesquels nous sommes présents ont en place des lois de lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Il est important de comprendre que ces lois s'appliquent souvent sur plusieurs juridictions, ce qui signifie que même si vous ne vivez et ne travaillez pas dans un pays particulier, les lois de ce pays peuvent quand même s'appliquer à vous. Par exemple, la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA, Foreign Corrupt Practices Act) s'applique aux entreprises américaines qui ont des activités internationales. Dans la mesure où le siège social d'Exactech est situé aux États-Unis, même si vous vivez et travaillez dans un autre pays, vous pouvez être tenu responsable des violations de cette loi. De même, la loi britannique anti-corruption (« UK Bribery Act ») s'applique à toute société ayant une relation avec le Royaume-Uni. Dans la mesure où Exactech possède un bureau au Royaume-Uni, même si vous vivez et travaillez en France, la loi UK Bribery Act peut s'appliquer à votre conduite.

Courtoisies professionnelles

La Société a mis en place des politiques relatives aux courtoisies professionnelles pour chaque pays dans lequel nous sommes présents, et vous êtes tenu de respecter les directives applicables avant de vous engager dans des interactions avec des professionnels de santé, des représentants officiels du gouvernement ou toute personne ou entité qui influence l'achat de nos produits et services.



NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LE MARCHÉ

Exactech veut être reconnu non seulement comme le premier partenaire mondial des chirurgiens orthopédistes dans la poursuite de l'amélioration de la vie des patients grâce à des solutions de remplacement des articulations utilisant des technologies avancées, mais également en tant que leader en matière de conduite professionnelle éthique et conforme. La présente section du Code décrit les lois, règles et réglementations qui régissent nos interactions sur le marché, notamment les interactions avec les professionnels de santé, patients, clients, organismes gouvernementaux, vendeurs, fournisseurs et partenaires commerciaux.

N'oubliez pas que la manière dont nous réalisons notre vision est tout aussi importante que la réalisation de la vision elle-même. Nous conduire avec intégrité signifie que nous faisons ce qui est bien, même lorsque ce n'est pas le choix le plus profitable. Nous :

- respecterons toutes les lois réglementaires, sur la santé, la concurrence et le commerce, dans la conduite de notre activité;
- contrôlerons l'innocuité et l'efficacité de nos produits;
- promouvrons une concurrence juste et éthique ;
- fournirons des matériels pédagogiques sur le produit exacts et informatifs pour le public des chirurgiens et des patients; et
- garantirons que nos échanges avec les professionnels de santé, représentants officiels du gouvernement, fournisseurs et vendeurs sont conformes et éthiques.

Lois anticoncurrentielles et antitrust

Une concurrence vigoureuse, mais loyale sur le marché nous stimule pour nous distinguer à travers les valeurs d'excellence et d'innovation. Les lois antitrust et anticoncurrentielles garantissent que tous les concurrents ont une possibilité équitable de concourir sur le marché. Ces lois interdisent les interactions entre concurrents qui donnent un avantage déloyal à ces concurrents ou qui limitent déraisonnablement la concurrence pour les autres concurrents. Pour garantir que nous promouvons une concurrence équitable et

légale, Exactech interdit ce qui suit :

- Les discussions avec les fournisseurs ou vendeurs ayant pour effet de gêner ou d'exclure des concurrents sur le marché;
- Les communications ou discussions avec des concurrents sur les coûts, prix ou conditions de vente ;
- Des accords oraux ou écrits avec des concurrents pour l'attribution de marchés et/ou clients ; et
- Des accords avec des concurrents qui visent à exclure des concurrents du marché ou qui affectent de manière déloyale leur capacité à être présents sur le marché.

Ces types de lois sont en place sous diverses formes dans le monde, et si vos responsabilités professionnelles sont liées à la vente et à la commercialisation des produits d'Exactech, il est essentiel que vous connaissiez et compreniez ces lois qui s'appliquent à vos responsabilités. Si vous avez des questions sur ces lois, veuillez consulter un membre de l'Équipe juridique. De même, si vous vous trouvez dans une situation dans laquelle vous estimez qu'une interaction ou une discussion avec un concurrent viole l'une quelconque des interdictions cidessus, vous devez immédiatement le signaler aux Équipes de la conformité ou juridique de la Société.

Conformité du commerce mondial

Tous les pays dans lesquels nous sommes présents ont mis en place des lois sur le commerce qui régissent l'importation, l'exportation et le transport de nos produits. L'instabilité politique dans une région particulière peut entraîner des interdictions ou restrictions supplémentaires au niveau des échanges commerciaux. La violation de ces lois ou restrictions par la Société pourrait entraîner de graves sanctions civiles et/ou pénales. Si vos responsabilités professionnelles comprennent la vente et la distribution internationales de nos produits, vous êtes tenu de comprendre les politiques de la Société applicables sur



votre lieu de travail. Si vous avez des doutes sur le fait qu'un certain territoire a ou non été approuvé, veuillez contacter l'Équipe juridique pour obtenir des éclaircissements avant de vous engager dans des interactions dans ce pays. Si vous avez connaissance d'une quelconque violation des lois du commerce ou de l'exportation dans votre pays d'emploi, vous êtes tenu de la signaler immédiatement à l'Équipe juridique.

Étude de marché

L'ère d'internet a rendu très facile l'accès immédiat à des informations sur la quasi-totalité des sujets. Il est important pour nous d'avoir connaissance des évolutions du marché, y compris des activités de nos concurrents, mais nous devons veiller à collecter ces informations de manière éthique et légale. Nous pouvons également employer des personnes qui ont travaillé pour nos concurrents. Vous ne devez jamais utiliser ou divulguer les informations confidentielles ou exclusives d'une tierce partie, ni violer tout accord de confidentialité ou de non-concurrence que vous avez signé avec un précédent employeur. Vous ne devez jamais utiliser ou demander à une tierce partie de collecter des informations de manière contraire à l'éthique ou illégale. Exactech prend très au sérieux ces interdictions, et nous respectons les biens confidentiels et exclusifs de nos concurrents, tout comme nous attendons qu'ils respectent les nôtres. Toute violation de la présente politique constituera un motif de mesure disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement.



Éviter les conflits d'intérêts

Les jugements ou décisions professionnelles ne doivent pas être influencés par les intérêts personnels. Les conflits d'intérêts surviennent lorsque les intérêts personnels, sociaux, financiers ou politiques interfèrent avec les intérêts de la Société. Même l'apparence d'un conflit d'intérêts entre l'un quelconque de vos intérêts et ceux de la Société peut nuire de manière significative à votre réputation ou à celle de la Société. Bien qu'il soit impossible de décrire tous les types de conflits d'intérêts, voici quelques exemples et la politique de la Société pour traiter chacun d'entre eux.

En tant qu'employé d'Exactech, vous êtes tenu d'éviter les conflits d'intérêts, ou ne serait-ce que l'apparence d'un conflit, entre vos intérêts financiers personnels et les intérêts de la Société. Lors de l'évaluation de vos décisions financières par rapport aux intérêts de la Société, vous devez envisager les questions suivantes :

- Lorsque j'envisage de faire un investissement, aije tenu compte du fait que cet investissement bénéficiera à un fournisseur, concurrent ou client significatif de la Société ?
- 2. Ai-je eu connaissance d'une opportunité d'investissement potentiel par l'intermédiaire de mon emploi au sein de la Société ? La Société a-t-elle un intérêt dans l'investissement envisagé ?
- 3. Est-ce que je profite ou est-ce que je fais une utilisation abusive d'informations confidentielles ou exclusives que j'ai apprises par l'intermédiaire de mon emploi au sein de la Société ?
- 4. Est-ce que je reçois une rémunération d'une quelconque nature d'un fournisseur, concurrent ou client de la Société ?

Si votre réponse à l'une des questions ci-dessus est oui, alors vous devez vous inquiéter de conflits d'intérêts réels ou potentiels.



Emploi extérieur

Avoir un emploi extérieur ou diriger une entreprise extérieure pourrait créer un conflit d'intérêts en vous distrayant de vos responsabilités envers Exactech. Nous n'interdisons pas ces relations extérieures, mais nous exigeons que vous receviez une approbation préalable de votre Chef d'équipe ou de l'Équipe des Ressources humaines avant de vous engager dans ce type de relations. Le temps et les actifs de la Société ne peuvent jamais être utilisés pour des entreprises commerciales personnelles ou pour un emploi extérieur.

Donner et recevoir des cadeaux, à-côtés ou avantages

La Société vous interdit à vous, ainsi qu'aux membres de votre famille proche, de donner ou de recevoir des cadeaux, à-côtés ou avantages allant au-delà d'une valeur symbolique de la part de nos fournisseurs, clients ou autres tierces parties. En outre, comme mentionné cidessus, la Société a mis en place des Directives relatives aux courtoisies professionnelles pour chacun des pays dans lesquels nous sommes présents, susceptibles d'être encore plus restrictives que la présente politique. Il vous incombe de comprendre les lois et directives applicables à votre site, avant de fournir toute courtoisie professionnelle. Si vous avez des questions sur ce qui est approprié ou non, veuillez contacter les Équipes de la conformité ou juridique afin de savoir si vous pouvez vous engager dans des interactions avec une tierce partie de la Société.

Commercialiser nos produits de manière éthique

Notre support marketing et promotionnel doit être rigoureux, informatif et conforme aux autorisations et directives réglementaires correspondantes. La tromperie ou la publicité mensongère sont contraires à la loi et peuvent exposer la Société à des sanctions pénales et civiles significatives. Si votre travail concerne la promotion de nos produits, vous devez avoir connaissance des lois et réglementations qui régissent vos responsabilités professionnelles. Si vous avez des doutes sur le fait qu'une loi vous concerne ou non, ou si vous avez des questions sur les lois et réglementations spécifiques en vigueur dans le lieu où vous vivez et travaillez, n'hésitez pas à contacter l'Équipe juridique ou réglementaire.



Contrôle de l'innocuité et de l'efficacité de nos produits

Nous avons une obligation légale et morale de garantir que nos produits sont sûrs et efficaces pour leur utilisation prévue, et il est par conséquent très important que nous ayons en place un programme rigoureux de surveillance des résultats cliniques après la mise sur le marché.

Exactech est tenue de tracer, enquêter et déclarer ces réclamations aux autorités réglementaires appropriées, et notre manquement à le faire pourrait entraîner notre exclusion du marché. Tous les employés, clients et associés d'Exactech partagent une obligation de signaler rapidement les réclamations et problèmes relatifs à la qualité ou à l'innocuité de nos produits. Les problèmes de produits peuvent être signalés par courrier électronique, téléphone, SMS ou oralement. Si vous souhaitez faire une réclamation produit, veuillez contacter l'Équipe réglementaire d'Exactech dès que possible.

Interagir avec des tierces parties

Nous attendons des tierces parties avec lesquelles nous interagissons – qu'il s'agisse de consultants, vendeurs, distributeurs, clients ou autres – qu'elles respectent la loi, qu'elles pratiquent une conduite professionnelle éthique et qu'elles respectent nos normes en matière de travail, santé et sécurité ainsi que nos systèmes de gestion des informations. Si vos responsabilités professionnelles comprennent l'embauche, le contrôle, le paiement ou autre interaction avec des tierces parties, vous devez comprendre les politiques de la Société en ce qui concerne ces transactions.



NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX

En tant que société, nous sommes engagés à protéger les intérêts de nos partenaires commerciaux en agissant de manière éthique et légale, en étant transparents sur nos opérations commerciales et nos performances financières, et en agissant en tant que gestionnaires prudents de nos ressources. Dans la satisfaction de cet engagement, nous :

- mettrons en place un système de contrôles solide, afin de garantir l'exactitude et la déclaration opportune de nos performances financières :
- 2. mettrons en œuvre des plans qui garantissent la livraison ininterrompue de nos produits ;
- utiliserons correctement les ressources de la Société, et garantirons la sécurité et l'intégrité de nos systèmes, dispositifs et réseaux;
- garantirons que nous avons en place des contrôles adéquats pour préserver l'intégrité de nos archives et besoins continus en données;
- 5. protégerons les informations personnelles et confidentielles ;
- mettrons en œuvre des contrôles et processus afin de garantir la protection de la propriété intellectuelle et des informations exclusives de la Société.

Continuité des opérations

Notre responsabilité en tant que Société comprend la mise en œuvre de mesures appropriées de continuité des opérations, afin de garantir la livraison ininterrompue de nos produits et services en cas d'urgence ou de catastrophe naturelle.

Conservation d'archives commerciales et financières exactes

Nous nous efforçons d'être une société dans laquelle les gens souhaitent investir, et de gagner la confiance de nos partenaires commerciaux en conservant des archives commerciales et financières.



En tant que société, nous sommes engagés à protéger les intérêts de nos partenaires commerciaux en agissant de manière éthique et légale, en étant transparents sur nos opérations commerciales et nos performances financières, et en agissant en tant que gestionnaires prudents de nos ressources.



en faisant des communications publiques sincères, et chaque employé est responsable de s'assurer que les archives commerciales et/ou financières qu'il génère ou contrôle sont exactes et sont conservées conformément aux politiques de contrôle et de conservation des documents applicables. Si vous générez, travaillez avec, transmettez ou conservez des documents relatifs à la fabrication, distribution ou vente de nos produits, vous devez supposer qu'il s'agit d'archives commerciales et vous devez comprendre et mettre en pratique les politiques de contrôle des documents applicables pour ces archives. Vous ne devez jamais faire de divulgation d'archives commerciales ou financières à une tierce partie, au public ou à une agence gouvernementale sans avoir au préalable notifié et obtenu l'autorisation de l'Équipe juridique de la Société. N'oubliez pas qu'une divulgation non autorisée d'archives commerciales ou financières de la Société pourrait vous exposer, vousmême, ainsi que la Société, à une responsabilité civile et pénale.

Inspections et enquêtes du gouvernement et d'agences réglementaires

Dans la mesure où notre secteur d'activité est extrêmement réglementé, il est probable que nous fassions l'objet d'une enquête du gouvernement ou d'une inspection sur site par une agence du gouvernement, à un moment ou un autre. Nous attendons de nos employés qu'ils coopèrent pleinement dans le cadre de ces enquêtes ou inspections. Si vous recevez une demande de renseignements d'un enquêteur du gouvernement, vous devez en informer immédiatement votre chef d'équipe ainsi que le directeur de la conformité ou le vice-président de la Direction des affaires juridiques d'Exactech. Vous ne devez fournir aucune information à un enquêteur du gouvernement sans l'approbation du vice-président de la Direction des affaires juridiques.

Les employés ne doivent jamais détruire ou altérer les documents de la société, faire des déclarations fausses ou trompeuses à un enquêteur du gouvernement, influencer ou intimider un collègue afin qu'il ne soit pas coopératif, qu'il interfère ou donne des informations trompeuses dans une enquête du gouvernement.

Enquêtes internes

La Société veut que chaque employé sache qu'il peut signaler toute préoccupation ou faute en vertu du Code, sans subir de représailles. Pour cette raison, le signalement anonyme est disponible par l'intermédiaire du service d'assistance téléphonique de la Société. La Société fera tous les efforts pour préserver la confidentialité de ces signalements et pour protéger l'identité du déclarant. Cependant, en fonction des circonstances du signalement et de toute enquête en résultant, il se peut qu'il ne soit pas toujours possible de préserver la confidentialité, ou cela pourrait nuire à la capacité de la Société d'enquêter et de résoudre les problèmes signalés.

Les employés impliqués dans une enquête sur la conformité, que ce soit en tant que témoin, ou déclarant, doivent également coopérer dans le maintien de la confidentialité. Cela signifie que les employés ne doivent discuter de l'enquête qu'avec le personnel de la Conformité menant l'enquête.

Gestion financière

La direction d'Exactech pense que la transparence de nos opérations et de nos performances suscite la confiance et favorise l'engagement des employés dans la réalisation des objectifs de notre société.





Informations confidentielles et exclusives

Dans la satisfaction de notre engagement envers nos partenaires commerciaux, clients et collègues, il est important que nous reconnaissions l'importance de la protection de nos informations confidentielles et de nos ressources exclusives.

Cela comprend nos produits, idées, concepts, plans commerciaux, listes tarifaires, données marketing et cliniques, dossiers du personnel, informations sur les patients, processus de production et plans stratégiques. Nous avons une obligation de préserver la nature confidentielle de ces informations et de mettre en œuvre des contrôles suffisants pour prévenir l'accès, l'utilisation et la divulgation non autorisés de ces informations. Le manquement à mettre ces contrôles en place pourrait nous exposer à une responsabilité significative. Vous devez connaître et comprendre les normes suivantes en ce qui concerne les informations confidentielles et exclusives de la Société :

- Vous devez respecter les politiques de stockage et de conservation de la Société dans la préservation de la confidentialité et de l'exclusivité des informations;
- Faites preuve de prudence lorsque vous transmettez des informations électroniques en dehors des réseaux sécurisés de la Société;
- Des accords de confidentialité et/ou de nondivulgation doivent être en place avant que vous ne puissiez divulguer l'une quelconque des informations exclusives ou confidentielles de la Société. Toutes les demandes d'accords de confidentialité/non-divulgation doivent être adressées à l'Équipe juridique;
- Ne répondez pas aux demandes d'informations émanant de tierces parties tant que vous n'avez pas notifié l'Équipe juridique et reçu une autorisation écrite de le faire; et
- Signalez immédiatement toute demande d'information émanant de sources ou d'entités inconnues à l'Équipe juridique.



Protection des informations personnelles

Nous avons une obligation morale et légale de protéger les informations personnelles de nos collègues, clients, associés et patients. Ces informations doivent être transmises et stockées conformément à toutes les lois applicables sur le respect de la vie privée, notamment les lois internationales telles que le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE. Les informations personnelles des patients ne doivent être collectées qu'à des fins professionnelles légitimes, comme le suivi après la mise sur le marché de nos produits, et ne doivent être partagées qu'avec les personnes ayant une nécessité légitime de connaître ces informations. Les informations personnelles ne doivent pas être conservées au-delà de la satisfaction de leur objectif professionnel.

Veuillez garder à l'esprit que les lois sur le respect de la vie privée varient d'un pays à l'autre ; de nombreux pays ayant des règles plus strictes qu'aux États-Unis. Si vous avez des questions sur ces lois, veuillez les adresser à l'Équipe juridique.





NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOTRE COMMUNAUTÉ

Exactech s'engage à améliorer les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons, en jouant le rôle d'accompagnateurs sociaux responsables de nos communautés et environnements locaux. La Société encourage également la participation des employés à des organisations caritatives et communautaires.

Contributions et participation à des œuvres caritatives

Il est important pour la Société que nous constituions une présence positive au sein des communautés dans lesquelles nous nous trouvons. La Société encourage les employés à être actifs dans les activités de services à la communauté, que ce soit par un soutien financier ou par une participation personnelle. La Société s'engage également à fournir un soutien aux patients dans le besoin, en fournissant un accès à nos produits aux patients défavorisés. Cependant, bien que nous encouragions et participions à des dons caritatifs, ceux-ci ne peuvent être subordonnés ni être liés à la recommandation, l'utilisation ou l'achat de produits ou services Exactech. Les employés souhaitant faire des contributions caritatives personnelles doivent également éviter de le faire si leurs contributions peuvent sembler

être faites afin d'influencer l'achat des produits ou services de la Société. Tous les dons caritatifs faits au nom de la Société doivent respecter nos politiques sur les dons caritatifs, et si cela est requis par ces politiques, être approuvés au préalable par le Comité de la conformité.

Responsabilité environnementale

Exactech s'engage également en faveur de la sécurité et du bien-être de nos communautés et cherche à être un gardien efficace de notre environnement professionnel et de notre milieu environnant.

La Société respectera toutes les lois et réglementations environnementales en vigueur concernant la fabrication et la distribution de nos produits.

Dans nos opérations, nous cherchons à suivre une politique de recyclage pour la réduction/réutilisation, comprenant la réduction du stockage à long terme des archives papier.



SIGNALEMENT DES VIOLATIONS DE CE CODE

Si vous avez connaissance de toute conduite que vous estimez en conflit avec toute partie du présent Code, ou si vous avez des préoccupations sur le fait qu'une activité peut violer une loi ou réglementation, vous avez une obligation de signaler immédiatement ces préoccupations. La Société a mis en place plusieurs méthodes de signalement, afin de garantir que tous les employés aient accès et fassent confiance

à l'intégrité du processus de signalement. Vous ne serez jamais puni pour avoir soulevé de bonne foi un problème ou des préoccupations. Toute personne, que ce soit un chef d'équipe, un superviseur ou un collègue, qui exercera des représailles contre un déclarant fera l'objet d'une mesure disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement. Les violations du présent Code peuvent être signalées aux Équipes juridique, de la conformité, des ressources humaines, du leadership ou de la sécurité, selon le cas.

Qui appeler afin de signaler des violations du Code :

Pays	Langue	Numéro d'appel gratuit
Australie	Anglais	1-800-149-786
Belgique	Français \Anglais	0800 78 517
Chine	Mandarin \ Cantonais \ Anglais	400-120-9372
France	Français \ Anglais	0800-903366
Allemagne	Allemand \ Anglais	0800-180-0870
Japon	Japonais \ Anglais	0800-222-7661
Pays-Bas	Hollandais \ Anglais	0800 0223095
Portugal	Portugais \ Anglais	800 181 359
Corée du Sud	Coréen \ Anglais	00308 491 0171
Espagne	Espagnol \ Anglais	900-838891
Suède	Suédois \ Anglais	020-12 74 46
Suisse et Italie	Allemand \Italien \Anglais	0800-802-534
Taiwan	Mandarin \ Taiwanais\ Anglais	00801-14-7171
Royaume-Uni	Anglais	0-808-189-3334
Etats-Unis et Canada	Anglais \ Espagnol \ Français	855-990-0098

Vous pouvez également faire un signalement sur Internet à l'adresse <u>www.lighthouse-services.com/exac</u> ou en envoyant un courrier électronique à l'adresse <u>report@lighthouse-services.com</u> (pensez à indiquer le nom d'Exactech dans la ligne d'objet dans le cas d'un signalement par courrier électronique).

Si vous souhaitez faire un signalement directement auprès du Bureau de conformité d'Exactech, vous pouvez le faire par courrier électronique à l'adresse complianceofficer@exac.com.